## Transport du grain de l'Ouest-Loi

M. le vice-président: La présidence hésite à interrompre le député étant donné qu'il s'est fait souvent couper la parole, mais, même en tenant compte du temps perdu, je dois malheureusement lui dire que son temps de parole est écoulé.

Des voix: Bravo!

M. Hawkes: Monsieur le Président, je voudrais demander à la Chambre son consentement unanime pour poursuivre.

Des voix: Non

M. le vice-président: Il ne semble pas y avoir consentement unanime.

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, lorsque j'ai invoqué le Règlement plus tôt, je l'ai fait à tort, je le reconnais, en raison des accusations que lançait l'honorable représentant de Calgary-Ouest (M. Hawkes). J'utilise le terme «honorable» en pleine connaissance de cause. J'ai hésité à intervenir dans le cadre de ce débat parce que lorsque la mesure sera renvoyée au comité, je serai sans doute appelé à présider le comité chargé de l'examiner et je tiens à ce que les audiences soient justes, franches et exhaustives. Cependant, lorsqu'un député de l'opposition intervient en lançant des accusations comme le député de Calgary-Ouest ce soir, on se doit de lui répondre.

Des voix: Bravo!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Lorsque le député, sans connaître la motivation des députés de notre parti, fait . . .

M. Lambert: L'homme de main de son parti.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Oui, lorsqu'il fait office d'homme de main pour son parti, et je remercie le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) de son apport.

M. Lambert: Non, je parlais de vous!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Quand il agit comme l'homme de main, quand il prend la parole sans trop savoir quoi dire et critique les ministériels qui ne viennent pas de l'ouest du Canada, laissant entendre que nous ne sommes pas des Canadiens et que nous ne défendons pas les intérêts du pays tout entier, il faut lui donner la réplique.

Des voix: Bravo!

M. Waddell: Qu'avez-vous à dire du tarif du Nid-de-Corbeau?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Quand il dit que c'est nous qui avons renversé un gouvernement qui mettait fin à l'abandon des embranchements ferroviaires, sans plus de précisions, il faut lui donner la réplique. Il n'a pas dit que c'est notre parti qui a arrêté un gouvernement qui était sur le point de prélever des taxes excessives . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): ... sur le point de faire disparaître le caractère universel des soins médicaux et de l'hospitalisation, et sur le point de fragmenter le pays, je ne

peux pas garder le silence et ne pas le contredire. Il y a des députés honorables de l'autre côté de la Chambre, mais le discours que nous venons d'entendre n'était pas honorable, il était tout à fait fallacieux. Maintenant que la séance se poursuit, j'espère que nous débattrons la question du tarif du Nid-de-Corbeau. Elle touche directement l'existence de tous les Canadiens, et j'espère que le comité la débattra à fond et qu'elle fera l'objet d'une étude approfondie, comme elle le mérite.

(2130)

Quand un député essaye de condamner un parti parce que ses membres étaient présents pour voter—son propre parti était absent et seulement 51 conservateurs ont voté—sur une question à propos de laquelle ils se disent sauveurs de la nation, exception faite des protestations pieuses des socialistes, évidemment, on ne peut pas être crédule au point de les prendre au sérieux. Nous pouvons dire que la majorité sinon tous les 51 conservateurs sont sérieux parce qu'ils ont voté. Cependant, comme dans l'histoire des dix lépreux qui furent guéris, où étaient les neuf autres, ou les 69 autres, enfin, le reste de leurs députés?

Je voudrais dire ceci à tous les députés: au lieu d'essayer de marquer des points hypothétiques, au lieu de chercher à enflammer le débat, au lieu de vouloir diviser les Canadiens et protéger une région aux dépens d'une autre, nous devrions réfléchir un peu. Nous devrions tous faire un examen de conscience et examiner ce qui nous motive dans le débat actuel, nous devrions nous demander si nous favorisons l'unité, la prospérité et l'avenir de notre pays ou si nous ne sommes pas en train de le détruire. Si nous voulons vraiment favoriser l'unité, nous devrions d'abord commencer par nous parler. Nous devrions engager la conversation au lieu de nous lancer des pierres, d'envenimer le débat et de nous désunir.

Des voix: Bravo!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Soyons raisonnables. Ce qui était bon en 1897 n'est pas nécessairement idéal en 1983. Ce qui était valable en 1897 n'est pas nécessairement de nature à favoriser le développement, la prospérité ou la croissance en 1983. Ce qui éait utile en 1897 ne répond pas nécessairement aux besoins de 1983. Voilà ce qu'il faut se rappeler. Essayons de dialoguer plutôt que de monologuer. Montronsnous un peu conciliants. Et essayons d'unir plutôt que de diviser.

Des voix: Bravo!

M. McKnight: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le député de Northumberland-Miramichi vient de faire un truisme en répétant les propos du député de York-Sud-Weston (M<sup>me</sup> Appolloni).

M. Stevens: J'invoque le Règlement.